

DELIBERATION N°104/2018

Le **Mardi 11 décembre 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	X			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert			X	ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	X
	LEOUTRE Jean-Marc	X			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence	X			CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			X	CARREL Henri	
	PILARD Etienne	X			DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick		X		TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		X		ROTA Michel	
	GARZON Philippe	X			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	X			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			X	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	X			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne	X			ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			X	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	X			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	X			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		X		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			X	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges	X			SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	X			BLANC Henri	
	PENNA Jean-Luc	X			SACCHI CHRISTIAN	
REGION	BONNIVARD Emilie		X			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	X

TOTAL 14 4 5
TOTAL VOTANTS 20
TOTAL VOIX 25

2

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL104-2018-DE
Date de télétransmission : 18/12/2018
Date de réception préfecture : 18/12/2018

DELIBERATION N°104/2018

Objet : ACQUISITION

Opération 18-406 : LES BELLEVILLE - Logements saisonniers

Demandeur : LES BELLEVILLE

Portage en cours : 0 €

Axe : Développement touristique

Durée : 10 ans

Remboursement du capital stocké : Annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1,5 %

En saison hivernale, la Commune Les Belleville accueille plus de 5 000 saisonniers. Suite à la signature récente de la convention pour le logement saisonnier, une piste d'action est l'acquisition dans le parc diffus de petits logements devenus inadaptés à la location touristique. A cet effet, la Commune sollicite l'intervention de l'EPFL pour divers appartements sélectionnés.

Les logements seront mis à disposition de la Commune, qui s'appuiera sur l'AGIBEL (Association de Gestion de l'Immobilier des Belleville) pour la gestion concrète des appartements avec les saisonniers.

Cette opération sera subventionnée par la Région via l'acte II du plan montagne. Les acquisitions seront conditionnées à l'obtention effective de la subvention par l'EPFL qui pourrait être de 40 %.

Après visite de nombreux biens, le choix de la commune s'est porté sur ces 5 biens, actuellement, à la vente.

Localisation	Référence cadastrale	Lots	Adresse	Surface parcelle (m ²)	Surface appt (m ²)	Prix du bâti
Les Belleville	AH49	137 : studio	5684 Immeuble Reberty Boedette Pierre	4 038 m ²	21 m ²	80 000 €
Les Belleville	AL 46	327 : studio	5754 Résidence Origanes Reberty 1850	8 648 m ²	16.34 m ²	59 000 € dont 3 650 € TTC frais d'agence
Les Belleville	AC 04	69 : studio 148 : cave	5646 Immeuble Belleville Caron	1 490 m ²	13 m ²	54 000 €
Les Belleville	AD 54	896 : studio 763 : cave 363 : casier à ski	5648 Résidence Brelin Les Trois Marches	13 205 m ²	13 m ²	70 000 €
Les Belleville	AH 85	27 : studio	5681 Immeuble l'Argousier	7 655 m ²	15.9 m ²	58 000 €
				TOTAL	79.34 m ²	321 000 €

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL104-2018-DE
Date de télétransmission : 18/12/2018
Date de réception préfecture : 18/12/2018

DELIBERATION N°104/2018

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué sous réserve d'obtention de la subvention ci-dessus décrite.

Le 17/12/2018
Le Président
Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	20
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20181211-DEL104-2018-DE
Date de télétransmission : 18/12/2018
Date de réception préfecture : 18/12/2018